



FORMATION Droit social

19 mars 2019
14h00 - 18h00

Hôtel ORANGERIE - Best Western
755 rue Tour de l'Evêque
30000 NIMES

Une formation animée par

Pierre LEMAN
Avocat Barthélémy Avocats

TARIF :
300 € HT

Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Pour plus d'informations :
mbarthalot@barthelemy-avocats.com
04 66 29 50 50

[Inscrivez-vous ici](#)

SE PREPARER A L'ENTREE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR L'AVENIR PROFESSIONNEL

Le Ministre du Travail avait promis le big bang de la formation professionnelle.

Le projet de loi sur l'avenir professionnel qui sera débattu au Parlement apporte des modifications majeures.

Cette formation a pour objectif de découvrir les nouvelles mesures pour permettre aux entreprises d'anticiper et de se préparer à l'entrée en vigueur de la loi.

OBJECTIFS

- Connaître les principales mesures du projet de loi
- Se préparer à l'entrée en vigueur
- Application de la loi dans sa pratique managériale et dans sa politique Ressources Humaines

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants
- DRH/RRH
- Responsables et membres des services juridiques
- Juristes

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

PROGRAMME

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants
- DRH/RRH
- Responsables et membres des services juridiques
- Juristes

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

CONTENU

- Les principales évolutions du compte personnel de formation (CPF)
- Monétisation des droits
 - Suppression des listes
 - La désintermédiation
 - La création d'un CPF de transition professionnelle
 - Le financement
 - La mobilisation du CPF
 - La situation de certains publics
- Temps de travail / temps de formation : vers une nouvelle équation ?
 - Article 6 de l'avant-projet
 - Notion de formation obligatoire
- Autres points
 - Les obligations de l'employeur en matière d'employabilité
 - Les assouplissements concernant l'entretien professionnel
 - Plan de formation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires. Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique.

LE + PÉDAGOGIQUE

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

**TITRE DE LA FORMATION : Se préparer à l'entrée en vigueur de la loi sur l'avenir professionnel
19 mars 2019**

Entreprise (Raison sociale) :
Représentée par Mr / Mme :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
Email : Nombre de salariés :

Établissement d'une convention de formation : OUI NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : Fonction :
NOM, Prénom : Fonction :

PAIEMENT :

Règlement de la facture par l'entreprise Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

Envoyer ces documents à l'entreprise Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise

AVIGNON

1 rue Ninon Vallin
84000 Avignon
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40
avignon@barthelemy-avocats.com

BORDEAUX

119, avenue du Général Leclerc - BP 28
33019 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31
bordeaux@barthelemy-avocats.com

CLERMONT-FERRAND

Résidence « Les Parcs »
39, rue Amadéo - CS 20008
63057 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70
clermont@barthelemy-avocats.com

LILLE

19, square Dutilleul - 59800 Lille
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36
lille@barthelemy-avocats.com

LYON

208, rue Garibaldi - CS 13551
69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37
lyon@barthelemy-avocats.com

MARSEILLE

146, rue Paradis - 13006 Marseille
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30
marseille@barthelemy-avocats.com

METZ

21, rue de Sarre - 57000 Metz
metz@barthelemy-avocats.com

MONTPELLIER

223, avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39
montpellier@barthelemy-avocats.com

MULHOUSE

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46
mulhouse@barthelemy-avocats.com

NANTES

14, rue de la petite Sensive - CS 52374
44323 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29
nantes@barthelemy-avocats.com

NICE

11, rue de Rivoli - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48
nice@barthelemy-avocats.com

NÎMES

65 Avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40
nimes@barthelemy-avocats.com

PARIS

24, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42
paris@barthelemy-avocats.com

PAU

2 rue O'quin - 64000 Pau
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43
pau@barthelemy-avocats.com

RENNES

40, boulevard de la Tour d'Auvergne - CS 54301
35043 Rennes cedex
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45
rennes@barthelemy-avocats.com

STRASBOURG

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46
strasbourg@barthelemy-avocats.com

TOULOUSE

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49
toulouse@barthelemy-avocats.com

TOURS

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

